

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 25 mars 2014 portant inscription au tableau d'avancement complémentaire au grade de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux hors classe au titre de l'année 2014

NOR : AFSN1430249A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L.6141-1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en sa séance du 20 mars 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2014 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

- 1 M. Jérôme ANDRIEU.
- 2 Mme Anne-Sophie AUBIN.
- 3 Mme Hanen BEN LAKHDAR.
- 4 M. Philippe BOUIGUES.
- 5 M. Gilles BOUVERAT.
- 6 Mme Marjorie CIRODDE.
- 7 Mme Nathalie DAGNEAU.
- 8 Mme Élisabeth DUBOIS LEPELTIER.
- 9 Mme Céline EPISSE.
- 10 Mme Pascale ERGAND.
- 11 Mme Melanie GOUPIL.
- 12 Mme Florence LAURENT.
- 13 Mme Myriam LAURENT.
- 14 Mme Gwenaël LE BORGNE.
- 15 Mme Céline LE FLOHIC.
- 16 Mme Nathalie LE FRIEC.
- 17 Mme Céline MONTIGNY-FRAPY.

18 M. Vincent PARIS.
19 M. Stéphane REYNAUD.
20 Mme Julie RIVIERE.
21 Mme Régine ROCHE.
22 Mme Christine ROUSSEAU.
23 Mme Marie-Thérèse ROYER.
24 M. Olivier THOUVENOT.
25 Mme Nathalie TILLET.
26 Mme Floriane TROVERO.
27 M. Ludovic VOILMY.
27 Mme Christine WILHELM.

Article 2

Les directeurs mentionnés ci-dessus sont nommés à la date à laquelle ils remplissent toutes les conditions statutaires.

Article 3

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 25 mars 2014.

Pour la directrice générale
du Centre national de gestion
et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL